

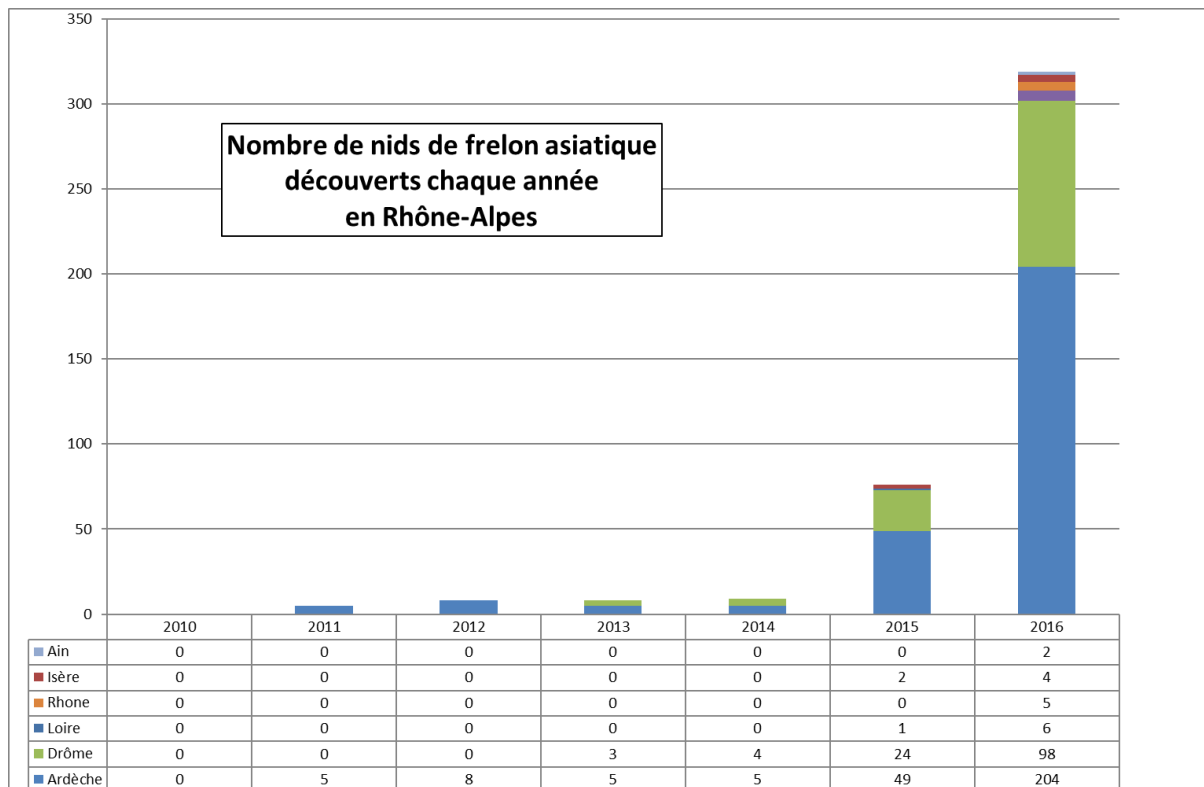
## 2016 : BILAN DE CAMPAGNE

Les conditions climatiques des années 2011 à 2014 semblaient avoir été peu favorables au ravageur qui avait toutefois progressé sur le département de la Drôme et avait été aperçu en Isère.

En 2015 et 2016, au contraire, le climat lui a été beaucoup plus favorable, ce qui a permis à *Vespa velutina* de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue. Le nombre de nids observés est en forte augmentation ces deux dernières années.

Aucun nouveau département du territoire rhônalpin n'a été colonisé cette année. Par contre, le frelon asiatique a continué son implantation sur les 6 départements touchés (voir Figure 1, Cartes 1 et 2) :

- L'Ardèche voit progresser fortement le nombre de nids découverts : 49 nids en 2015, 204 nids en 2016.
- La Drôme suit la même tendance : 24 nids en 2015, 98 nids en 2016.
- L'Isère passe de 2 nids découverts en 2015 à 4 nids en 2016.
- La Loire : Après la découverte d'un premier nid en 2015, 6 nids ont été observés en 2016, dont 3 dans l'agglomération Roannaise.
- Le Rhône : En 2015, des individus avaient été vus sur 2 communes du département, 5 nids ont été découverts en 2016
- L'Ain : En 2015, le frelon avait été détecté sur le département, sans observer de nid. En 2016, deux nids ont été découverts dans le Val de Saône.



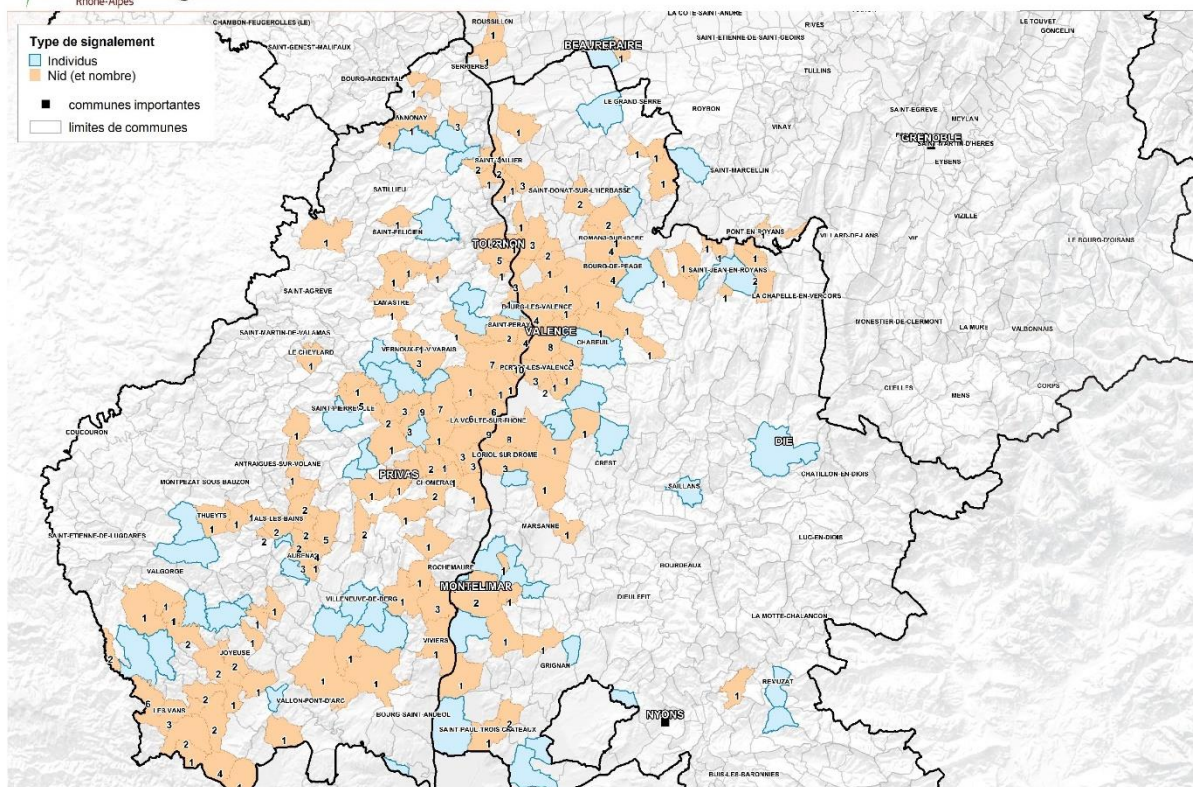
**Figure 1 : nombre de nids de frelon asiatique découverts en Rhône-Alpes entre 2010 et 2016**

L'année retenue pour les nids est l'année de développement de la colonie. Un nid découvert durant l'hiver est comptabilisé sur l'année précédente.

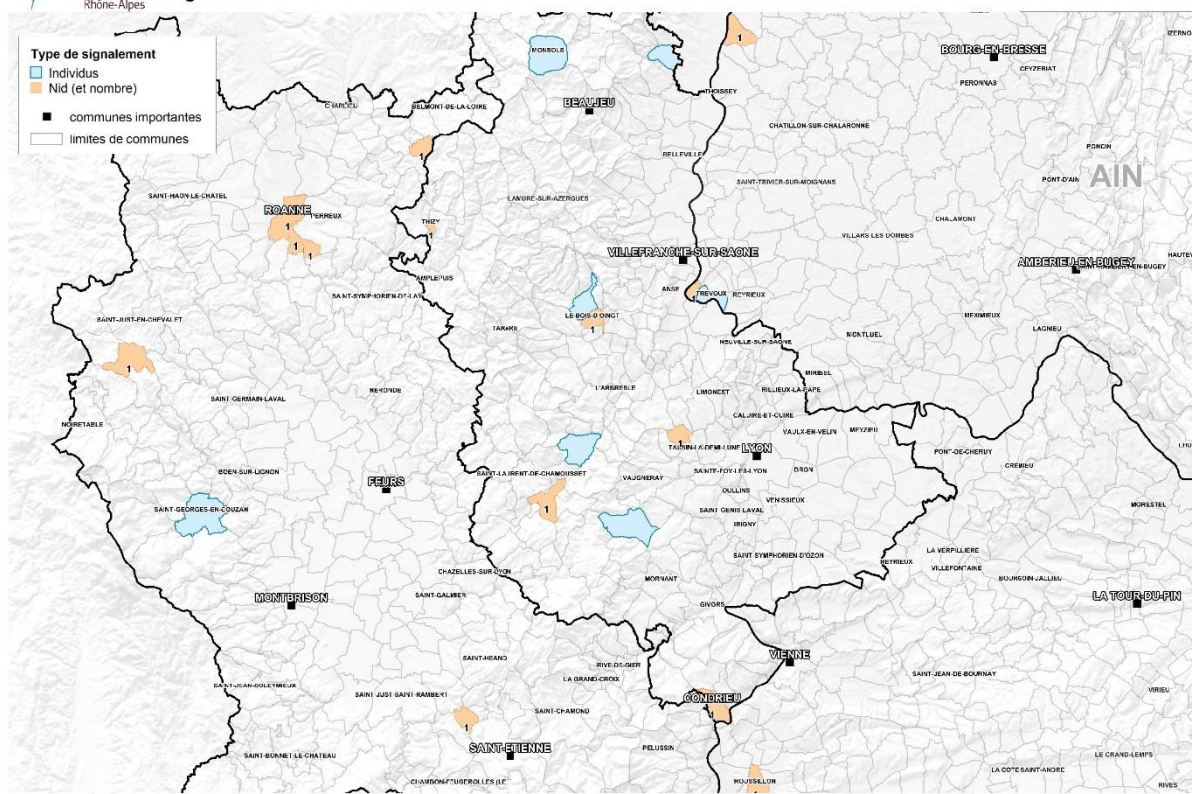
Un grand nombre de nids a été observé à partir du mois de novembre, après que les arbres aient commencé à perdre leurs feuilles, facilitant ainsi le repérage. Par contre, la destruction de ces nids risque d'avoir été moins efficace, un grand nombre de fondatrices ayant déjà pu quitter le nid.



## Réseau de surveillance Frelon asiatique Signalements 2016 : Isère - Drôme - Ardèche



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère



Cartes 2 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain

## DECOUVERTES DE NIDS EN PERIODE HIVERNALE – CONDUITE A TENIR

Aujourd'hui, il est trop tard pour détruire les nids car la colonie est morte et les fondatrices parties depuis longtemps.

Par contre, il est essentiel de continuer à signaler ces nids. Cela permet de mieux connaître l'aire de répartition du ravageur et de préparer la saison à venir.

## RESTER MOBILISE EN PREVISION DE LA CAMPAGNE 2017

A la lumière du bilan de la campagne 2016, il paraît important de poursuivre les actions menées au niveau régional, voire de les renforcer. En effet, le nombre de nids découverts sur le territoire Rhônalpin augmente de façon exponentielle depuis 2 ans. La poursuite d'une telle évolution est donc à craindre pour la saison prochaine.

### Potentiel de diffusion, à long terme

En 2016, une étude de E.Darrouzet et al. a notamment permis de :

- mieux comprendre le rôle joué par l'activité humaine et par le frelon asiatique lui-même dans l'expansion rapide de son aire de répartition,
- estimer l'ampleur des mesures de contrôle mises en place en France et déterminer l'intensité nécessaire afin de limiter l'expansion du frelon asiatique et réduire significativement la densité de la population.

Il apparaît ainsi que :

- la rapidité de l'expansion du frelon asiatique n'est pas nécessairement liée à l'activité humaine. Cette espèce est en effet capable de diffuser rapidement, par ses propres moyens,
- à ce jour, 30 à 40% des nids détectés en France sont détruits, en moyenne,
- la destruction de 60% des nids pourrait réduire la dispersion de 17% et la densité des nids de 29%. En augmentant le taux de destruction à 95% des nids, la dispersion diminuerait de 43% et la densité des nids de 53% (voir Figure 1),
- en l'absence d'un niveau de contrôle adapté, la région Rhône-Alpes pourrait être fortement impactée, en particulier les départements de la Loire, du Rhône, de l'Ain et le nord de l'Isère.

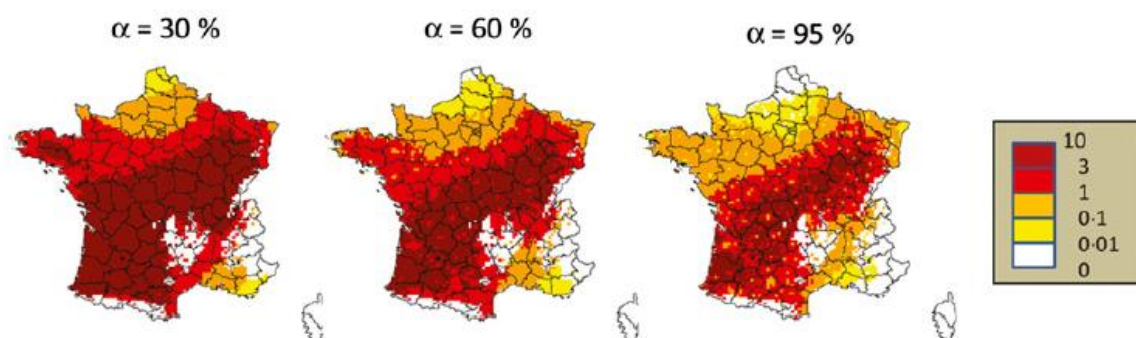


Figure 2 : cartes représentatives du potentiel de diffusion du frelon asiatique en 2020, en fonction du niveau de contrôle mis en place

Le contrôle de cette espèce est donc encore possible. Il est important que le réseau reste mobilisé et que les mesures de contrôle (notamment par la destruction des nids), s'intensifient pour espérer réduire la progression du frelon asiatique sur le territoire et son impact sur l'environnement, au sens large.

### Plan d'action 2017

Pour la saison 2017, des actions se poursuivent, s'intensifient et se développent :

- le réseau de référent en place devra être maintenu et s'étoffer dans certaines zones, en particulier au niveau de la Vallée de l'Isère, de la Vallée du Rhône, du sud de la Drôme (Barronies, Diois), du nord du Rhône, du nord de l'Ain et dans la Loire. Il faudra également veiller à la formation des nouveaux référents et au recyclage des anciens,
- la campagne de communication auprès des mairies ainsi que la diffusion de newsletters au réseau de référents seront renouvelées,
- des sessions de formation (pour les destructeurs) et d'information à la destruction des nids, ainsi que la mise en place d'un volet expérimental dans le programme de lutte sont actuellement à l'étude.